

Note sur 100	Équivalent alphabétique	Échelle 0-4	Mention en français	Mention en anglais	Mention en arabe
100-95	A ⁺	4.0	Excellent	Excellent	
90	A	4.0	Très bien	Very good	
85	B ⁺	3.5	Bien	Good	
80	B	3.0			
75	C ⁺	2.5	Satisfaisant	Satisfactory	
70	C	2.0			
65	D ⁺	1.5	Passable (Cycle I)	Passing (Cycle I)	(Cycle I)
60	D	1.0	Échec (Cycle II)	Failure (Cycle II)	(Cycle II)
40-55*	F*	0*	Échec*	Failure*	*
-	IP	-	En cours	In progress	
-	I	-	Incomplet	Incomplete	
-	W	-	Abandon	Withdrawal	
-	AW	-	Retrait administratif	Administrative Withdraw	
-	FW*	-	Échec par non abandon*	Fail to Withdraw*	*
-	P	-	Admis	Pass	
-	R*	-	Repasse*	Repeat*	*
-	T	-	Transfert	Transfer	
-	U	-	Auditeur libre	Auditor	
-	G	-	Acquis	Granted	

* L'étudiant ayant échoué dans une matière devra obligatoirement la reprendre si celle-ci est requise dans son programme.

Cycle I : Une matière ne peut être reprise que deux fois (trois inscriptions au total).

Cycle II : Une matière ne peut être reprise qu'une seule fois (deux inscriptions au total au maximum).

Notation alphabétique

« IP » pour In Progress (en cours)

La mention IP est attribuée, dans des cas exceptionnels jugés valables par l'enseignant concerné et approuvés par le Chef de département, à un cours pour lequel l'étudiant obtient un délai supplémentaire afin de compléter toutes les exigences de ce cours. L'étudiant devra se réinscrire au semestre/session d'été suivant(e) à ce même cours en vue de l'achever.

« I » pour Incomplete (incomplet)

La mention provisoire I est attribuée par l'enseignant à un cours lorsque l'étudiant, pour des raisons justifiées et acceptées, ne s'est pas présenté à l'**évaluation finale** du cours (examen final non passé, rapport de stage ou présentation d'un projet final non remis, etc.).

Sur le bordereau des notes soumis par l'enseignant, la note I sera accompagnée de la note de réserve sur 100, laquelle sera prise pour note finale dans le cas où l'étudiant ne compléterait pas

ses obligations avant la date limite fixée par le calendrier académique de l'Université. Aucun recours n'est possible pour modifier cette note ; il relève de la responsabilité de l'étudiant de veiller à passer son examen de rattrapage ou à remettre ses travaux dans les délais impartis.

« W » pour *Withdrawal* (abandon)

La mention W est attribuée à un cours lorsque l'étudiant abandonne celui-ci dans les délais fixés par le calendrier académique de l'Université. Un tel abandon se justifie dans le cas où l'étudiant juge que ses notes partielles ne lui permettront pas de réussir le cours ; ainsi sa moyenne générale ne s'en trouvera pas affectée.

- N.B. :** *
- * L'absence aux examens partiels ou finals, n'entraîne en aucun cas l'abandon du cours concerné.
 - * L'étudiant qui effectue un abandon de cours durant un semestre/une session d'été, ne pourra pas prétendre à une bourse de mérite au semestre/à la session d'été suivant(e), même s'il réunit toutes les conditions requises.
 - * L'étudiant qui effectue un abandon de cours devra s'acquitter de ses frais universitaires dans leur intégralité, et tels que calculés lors de l'inscription ; autrement dit, un abandon de cours n'entraîne aucune modification sur les frais universitaires de l'étudiant concerné.
 - * L'abandon d'un cours sera refusé dans le cas où la charge de l'étudiant tomberait en-dessous de la barre minimale des 9 crédits par semestre pour le Cycle I, ou des 3 crédits (sans le mémoire) par semestre pour le Cycle II, s'il effectuait celui-ci.

« AW » pour *Administrative Withdraw* (retrait administratif)

La mention AW est attribuée par l'administration de l'Université lorsque l'étudiant abandonne tous ses cours pour des raisons majeures l'empêchant de poursuivre le semestre (graves problèmes de santé, voyages pour un certain laps de temps, etc.).

Le retrait administratif doit faire l'objet d'une demande officielle par l'étudiant en remplissant le formulaire prévu à cet effet avant de le remettre au Bureau du Registraire. Si l'abandon des cours n'est pas effectué officiellement alors l'étudiant se verra attribuer, à la fin du semestre, une note d'échec (*Fail to Withdraw*) à chacun de ses cours par les enseignants concernés.

- N.B. :** L'étudiant qui se voit attribuer la mention AW devra s'acquitter de ses frais universitaires dans leur intégralité, et tels que calculés lors de l'inscription ; autrement dit, un retrait administratif n'entraîne aucune modification sur les frais universitaires de l'étudiant concerné.

« FW » pour *Fail to Withdraw* (échec par non abandon)

La mention FW est attribuée à un cours auquel l'étudiant cesse d'assister sans avoir officiellement fait la procédure d'abandon (W) – ou parce qu'il n'a pas obtenu l'autorisation d'effectuer un abandon (W). La mention FW est prise en compte pour le calcul de la moyenne générale et équivaut à 40/100.

- N.B. :** L'étudiant qui se voit attribuer la mention FW devra s'acquitter de ses frais universitaires dans leur intégralité ; autrement dit, un échec par non abandon n'entraîne aucune modification sur les frais universitaires de l'étudiant concerné.

« P » pour *Pass* (admis) et « R » pour *Repeat* (repassé)

Les mentions P et R sont attribuées à des cours particuliers, tels que les cours de renforcement, les stages, etc.

« T » pour *Transfer* (transfert)

La mention T est attribuée à un cours validé par transfert. L'étudiant ne peut reprendre un cours transféré en s'inscrivant à son équivalent à l'USEK.

« U » pour *Auditor* (auditeur libre)

La mention U est attribuée à un cours auquel l'étudiant est inscrit en tant qu'auditeur libre après avis du Chef de département et approbation du Doyen/Directeur. En aucun cas une note ou une mention ne peut être convertie en un U, et inversement. L'auditeur libre se verra délivrer une attestation d'inscription à la fin du cours.

« G » pour *Granted* (acquis)

La mention G est attribuée à un nombre de crédits affectés à des cours validés dans le cadre d'un diplôme et considérés comme acquis pour un diplôme de niveau supérieur lors de l'inscription de l'étudiant à celui-ci.

30 crédits du Baccalauréat libanais sont considérés comme « acquis » pour le programme du Cycle I.